



2022-2023



*Bienvenue en première
à l'Institut Saint-Joseph
de Ciney*



Renseignements et inscriptions

Pourquoi choisir l'Institut Saint-Joseph de Ciney ?

Nos atouts

- Des professeurs et des éducateurs compétents, attentifs à chaque élève.
- Un premier degré commun complet (1^e Commune, 1^e Différenciée, 2C, 2PIA, 2D, 2S).
- Un projet pédagogique visant la réussite de tous nos élèves (aides possibles : apprentissage par les pairs, école des devoirs, méthode de travail, logopède, coordinateurs, coaching scolaire, coenseignement, CPMS...).
- Une exigence de travail régulier.
- Une discipline basée sur la notion de respect.
- Une attention particulière portée aux cours de langues : possibilité d'apprendre le néerlandais par immersion ou l'anglais par « Nueves lernen » (intelligences multiples).
- Des échanges linguistiques organisés depuis 30 ans avec la même école flamande !
- Un cadre de vie exceptionnel (chaque année dans un bâtiment dans un parc arboré).
- Une infrastructure sportive unique.
- Une possibilité de petite restauration à l'école.
- Une orientation possible à la fin du degré vers toutes les filières de l'enseignement général, technique, professionnel et en alternance.
- Développement de classes flexibles et d'une école flexible.

Quand venez-vous inscrire votre enfant ?

Pendant l'année

Le Décret prévoit une période d'inscription de 3 semaines pendant lesquelles l'inscription est prioritaire. Vous devez pour ce faire vous munir du FUI (Formulaire Unique d'Inscription) que chaque élève de 6^e primaire aura reçu de son établissement.

Nous vous accueillerons uniquement sur rendez-vous du 14 février au 11 mars pendant les jours d'ouverture d'école.

Tous les rendez-vous seront pris aux numéros de téléphone suivants :

083/232150

083/232160

083/232173

Lors de l'inscription, il est important de vous munir de la carte d'identité de votre enfant !

Les inscriptions ne se prennent que sur rendez-vous.

La date du rendez-vous pris durant ces 5 semaines de la première phase d'inscription ne constitue en rien une priorité. Autrement dit, et pour exemple, une inscription réalisée le 1^{er} février n'est pas prioritaire sur une inscription effectuée le 4 mars.

Pendant les vacances

À l'école

Les bureaux de l'Institut seront ouverts sur rendez-vous, pour inscriptions et réinscriptions la première semaine de juillet et du 16 au 26 août inclus et ce, du lundi au vendredi, de 09 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h.

Seul numéro de téléphone à utiliser : 083/23 21 60.

Numéros des secrétariats respectifs que vous pouvez contacter.

- Enseignements Maternel et Primaire : 083/ 23 21 90
- Premier degré : 083/ 23 21 73
Madame Detienne
- Deuxième degré enseignement général et technique de transition : 083/23 21 50
Madame Foulon
- Troisième degré enseignement général : 083/ 23 21 50
M. Rondiat
- Deuxième et troisième degrés technique de qualification et professionnel : 083/ 23 21 60
M. Callens
- Fax : 083/ 21 29 15 (EG) 083/ 21 62 28 (ET)

Renseignements au Centre P.M.S.

Une équipe à votre service sous la direction de Madame Chaboteaux.

Pour le premier degré, les personnes de référence sont Madame Duquesne et Madame Igot.

Une adresse à retenir :

Centre P.M.S. - Avenue Franchet d'Esperey 9 - 5500 Dinant 082/22.29.31 de 13h à 16h

L'Institut Saint-Joseph, une école lasallienne

C'est à la fin du 17^e siècle que Jean-Baptiste de la Salle, prêtre du Diocèse de Reims, est amené à s'occuper des maîtres des écoles créées à Reims pour les enfants pauvres.

Il organise une communauté de maîtres appelée "Frères des Ecoles Chrétiennes". En 30 ans environ, il ouvre des écoles dans plusieurs villes de France. Préoccupé par les besoins de son temps, il est un innovateur par le développement de programmes pour la formation des enseignants et par l'exercice pratique de la pédagogie.

Il considère que l'école est une communauté de croyants vivant concrètement la fraternité et travaillant ensemble à la réalisation du même objectif. Elle aide les jeunes dans la pratique concrète de l'Evangile, à cultiver leur fidélité à l'Eglise et à devenir des citoyens.

Cette école nouvelle, ce partage communautaire d'un projet éducatif avec des Frères est à la base de la fondation de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le projet éducatif de notre école

Notre école et sa communauté éducative répondent à une mission sociale : à la lumière de l'Evangile, elles veillent à donner à chaque jeune les moyens en savoirs et savoir-faire, à intégrer l'héritage culturel de la société, à prendre sa place dans celle-ci et à l'améliorer.

Dès lors, l'ISJ entend respecter le jeune comme une personne en devenir. L'établissement veille à ce qu'il puisse s'ouvrir :

- à lui-même,
- aux autres,
- à la société,
- à ce qui le dépasse.

Notre communauté éducative est au service du jeune.

Dans une attitude d'ouverture et d'accueil, notre école a le souci de :

- valoriser tous les jeunes,
- éduquer à l'autonomie et à la solidarité responsable,
- établir une relation éducative basée sur un rapport de confiance entre les personnes,
- pratiquer une pédagogie efficace, adaptée et actualisée pour répondre aux besoins réels.

Notre école veut accueillir le jeune dans toute son intégrité.

Nous voulons à la fois former le jeune, le citoyen et l'acteur économique.

- a) **Chaque jeune est une personne unique** : notre école accepte donc le jeune tel qu'il est dans sa réalité familiale et sociale. Avec ses parents, ses premiers éducateurs, elle

participe au développement de sa personnalité, à l'émergence de son projet personnel et à son orientation. Chaque éducateur veille à reconnaître et développer les richesses propres de chacun.

Notre école traite tous ceux qui ne sont pas de sa communauté de foi avec la plus grande considération. Cependant, même si leurs références sont différentes, elle les invite à respecter les valeurs qui inspirent toutes ses actions.

- b) Notre école vise à former - au travers de l'apprentissage de pratiques citoyennes - le citoyen **de sa région, de son pays, de l'Europe et du monde.**
- c) Nous souhaitons doter nos élèves des compétences leur permettant d'être des acteurs efficaces dans la vie économique et professionnelle et de pouvoir **se réadapter constamment.**

Le projet pédagogique de notre école

L'enseignement dispensé à l'ISJ privilégie une pédagogie active.

L'enseignant donne à l'élève les savoirs et les savoir-faire indispensables tout en le plaçant au centre des apprentissages.

L'élève est donc acteur de sa formation et non consommateur.

L'enseignement poursuivi à l'ISJ recherche le sens. Il n'est pas déconnecté des réalités socio-économiques, culturelles et technologiques d'aujourd'hui et de demain.

Un des objectifs pédagogiques prioritaires est l'apprentissage continu tout au long de l'année scolaire et la pratique d'une remédiation permanente. La pédagogie aussi différenciée que possible aide chaque jeune à progresser à son rythme. L'évaluation est continue (l'évaluation "formative" où le droit à l'erreur de l'élève est accentué) et axée sur la remédiation au travers des cours et des bilans de récupération),

Une large place est faite au questionnement, à la résolution de problèmes et à l'apprentissage d'un français oral et écrit performant.

Un suivi particulier est assuré pour chaque élève en difficulté. En effet, une attention toute particulière est accordée à l'élève présentant des difficultés d'apprentissage.

- Tout d'abord, la remédiation est apportée par le professeur en classe par une attention plus individuelle, par des travaux supplémentaires, des conseils sur la méthode de travail ou l'aide d'un collègue dans le cadre de pratique de coenseignement ...
- Des aides spontanées sont proposées aux élèves par les enseignants sur les temps de midi ou lors de 9^e heures. L'élève peut y participer de lui-même ou y être invité par le professeur. Sa présence y est alors requise.



- Un cours de méthodologie est organisé en 1^{ère}.
- Un horaire spécial de remédiations (matières-méthode-estime de soi...) est organisé pour les élèves qui éprouvent des difficultés (élèves en classe PIA).
- Pour les élèves de 2^e commune qui ont un échec au bilan, une possibilité de bilan de récupération est accordée par le conseil de classe (maximum 2 bilans peuvent être représentés).
- Pour les élèves de 1^{ère} commune qui ont un échec au bilan, des ateliers de remédiation sont organisés la semaine de rentrée de janvier.
- Une aide peut être apportée par le CPMS pour travailler le projet personnel ou pour résoudre des problèmes plus spécifiques.
- Un coaching scolaire peut également être proposé à l'élève pour l'aider à résoudre des problèmes de motivation, de méthode, de stress, de confiance en soi...
- Une école des devoirs est organisée 3 jours par semaine : c'est une aide à la réalisation des travaux à domicile.
- Il y a probablement dans notre école, comme dans toutes les écoles de Belgique, autour de 10% d'enfants subissant des troubles de l'apprentissage plus ou moins sévères et qui se manifestent sous différentes formes : *dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie, troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité.*

Il est certain que ces élèves peuvent vivre des moments difficiles lors des apprentissages fondamentaux et ce tout au long du cursus secondaire.

Depuis plusieurs années, de nombreux professeurs à l'école se sont formés individuellement à déceler ces troubles et à tenter d'y trouver l'une ou l'autre solution. Nous avons décidé depuis quelques années de prendre ce problème à bras le corps en engageant une logopède. Son action est double : assurer un suivi des jeunes souffrant de ces troubles, coordonner une action commune avec les professeurs en imaginant des aménagements à mettre en place en classe et à la maison. Une logopède aide gratuitement les enfants qui rencontrent un trouble de l'apprentissage si les parents en font la demande. Cette aide ne remplace pas un éventuel suivi extérieur.

La relation pédagogique à l'élève est positive. Ce que l'on cherche, ce sont les valeurs de l'élève.

L'objectif du Premier Degré est de faire acquérir à tous les élèves les compétences de base nécessaires pour atteindre le deuxième degré et ainsi obtenir le **CE1D (Certificat d'Etudes du 1^{er} Degré)**.

Les enseignants de l'école ont la volonté de se former constamment dans leur branche et aux méthodologies nouvelles. Ils encouragent chez l'élève **un travail régulier et assidu en classe et à domicile.**

Pour grandir, les élèves sont également soutenus par une équipe d'éducateurs dont un préfet de discipline. Le respect de soi, des autres et du matériel mis à disposition est au centre de notre règlement d'ordre intérieur.

L'école flexible ou comment réaménager le Premier degré pour le rendre attractif et épanouissant pour les enfants comme pour les adultes ?

Afin de favoriser le bien-être de chacun, petit ou grand, nous avons décidé de transformer progressivement notre Premier degré en école flexible où les différentes intelligences pourront être rencontrées afin de créer un climat de bien-être pour tous.

Un aménagement des couloirs, des cours de récréation, des halls, des toilettes et des espaces extérieurs a débuté pour utiliser plus richement tous ces espaces vides, oubliés et sous-utilisés qui ne sont considérés que dans leur aspect purement utilitaire.

Quelques exemples de réaménagements prévus pour rendre notre école plus didactique voire même plus ludique et créer ainsi un environnement propice à l'épanouissement des intelligences multiples qui nous concernent tous :



- créer un espace détente avec une boîte à livres (élèves et profs) permettant ainsi de mettre en place à la fois un coin lecture confortable pour petits et grands ainsi qu'un espace de calme (**intelligence linguistique**) qui favorise aussi les rencontres entre les élèves et les enseignants,
- mettre à disposition des malles avec des jeux de société linguistiques, logicomathématiques, coopératifs, etc. pour permettre aux élèves de développer leurs compétences transversales (**multi-intelligence**)
- Créer un coin potager (carré potager), zone calme pour inciter les élèves à préserver leur environnement (**intelligence naturaliste**) => endroit qui pourrait être choisi : la pelouse sur le côté du bâtiment Béjart en face de Gramme,
- mettre à disposition des tableaux blancs pour écrire, schématiser, du matériel d'arts plastiques (**intelligence visuo-spatiale**),
- utiliser les contreforts des marches pour écrire des formules de mathématiques, des règles de français, de langues que les enfants doivent impérativement mémoriser (**intelligence visuo-spatiale**),
- afficher sur ou à côté des portes de la classe les différentes manières d'exprimer ses émotions en entrant dans la classe,
- au niveau de l'ouverture de la porte, indiquer les différents angles (**intelligence visuospatiale**),
- mettre des banquettes contre les murs dans les couloirs pour permettre aux enfants qui sortent quelques minutes pour se calmer de le faire dans des conditions qui permettent véritablement de retrouver de la sérénité (réfléchir, se calmer... **intelligence intrapersonnelle**)
- prévoir une armoire dans le couloir avec des grands coussins afin de faciliter la réalisation d'un conseil de coopération (**multi-intelligence + intelligence interpersonnelle**),
- ...

La classe flexible

Les salles de classe ont été pensées pour favoriser la surveillance et attirer l'attention sur l'enseignant, alors vu comme détenteur-transmetteur du savoir et de la connaissance. Traditionnellement, les salles de classe sont organisées de manière frontale, les bureaux des élèves disposés en lignes et colonnes en face du professeur placé sur une estrade et du tableau. Pourtant, la société a changé ces dernières décennies, ainsi que les élèves et les enseignants ! L'agencement de la classe, quant à lui, a peu évolué, même si l'on voit néanmoins émerger certains questionnements au sein des écoles.

Des élèves se sentant bien dans un environnement classe créé et pensé pour leur bien-être et qui sont encouragés à travailler dans une position et un état d'esprit qui leur conviennent ne seraient-ils pas enclins à mieux apprendre ? La qualité de l'environnement et le bien-être n'induiraient-ils pas une plus grande motivation de l'élève et, dès lors, une meilleure réussite ? Est-il dès lors souhaitable de penser à réaménager certaines classes ?

Nous pensons que la réponse est oui et nous avons donc décidé de nous lancer dans la création d'une première classe flexible au D1 (1N dans le bâtiment Archimède). La classe flexible (*flexible seating* en anglais) est une classe dans laquelle un agencement particulier permet aux élèves de choisir le poste et la position de travail qui leur convient, les amènent à bien vivre leurs apprentissages et à être réceptifs. Cet aménagement vise à augmenter à la fois leur bien-être, leur motivation, leur attention et leur concentration. En fonction de l'aménagement donné par l'enseignant, cette classe va permettre aux enfants de travailler assis sur des chaises (classiques, hautes, basses), des fauteuils, des ballons, des coussins, des tabourets tournants, à même le sol, couché ou encore debout. Et cela, dans le but de répondre au mieux aux besoins et fonctionnements différents des élèves. Ce système peut être particulièrement favorable aux élèves à besoins spécifiques, qui pourraient souffrir, comme de nombreux élèves, de l'immobilisme et du cadre de classe parfois trop rigide pour se sentir à l'aise et être en bonne condition d'apprentissage. La flexibilité se retrouve donc dans le mobilier, mais également dans son agencement, car, à tout moment, il peut être bougé pour organiser des espaces différents. Dans un premier temps, la classe de 1N sera semi-flexible pour permettre aux enseignants comme aux élèves de prendre leurs repères sereinement et progressivement.

Il ne s'agit en aucun cas de transformer toutes nos classes en classes flexibles, mais de proposer à l'avenir aux élèves qui ont besoin de flexibilité pour s'épanouir intellectuellement un environnement classe qui favorise leur bien-être et leur développement cognitif.



Pour l'année scolaire 2022-2023, une classe flexible sera organisée en 1^{ère} commune.

Pour répondre à certaines de vos questions

Avez-vous un site Internet ?

Oui, son adresse est : www.isjciney.be

On y trouve des informations sur tout ce qui concerne l'école : contacts, grilles horaires, projets pédagogique et éducatif, Règlement d'ordre intérieur, règlement des études.



Qu'est-ce que Smartschool ?



Smartschool est la plateforme collaborative utilisée à l'école et gratuite pour les élèves et leurs parents. Il s'agit d'un système clos où seules les personnes ayant un login et un mot de passe peuvent accéder aux informations qui leur sont propres ainsi qu'aux documents qui précisent le fonctionnement de l'établissement. Différents modules sont proposés tels que la messagerie, le suivi des élèves, le journal de classe numérique, l'Intradesk permettant le partage de documents... Cette plateforme est le principal outil de communication utilisé par notre école.

Une séance de formation est proposée le jour de la rentrée scolaire.

Organisation du premier degré à l'école : enseignement général ou école technique ?

Lorsque votre enfant est inscrit à l'Institut Saint-Joseph, il peut dépendre administrativement de l'enseignement général ou de l'école technique. Peu importe pour lui puisqu'il s'agit d'une première année commune avec les mêmes professeurs pour les « deux » écoles. Il en va de même pour la deuxième année.

Tous les élèves du 1^{er} degré de l'Institut Saint-Joseph seront soumis aux MÊMES examens (épreuves externes certificatives obligatoires) et obtiendront, en cas de réussite, le MÊME Certificat d'Etudes du 1^{er} Degré (CE1D) donnant accès à une 3^e dans la section de leur choix.

Le premier degré est piloté par Madame Detienne, directrice adjointe, et il se compose d'un premier degré commun et un premier degré différencié.

Le premier degré commun

- Il est accessible pour tous les élèves ayant obtenu le CEB (certificat d'enseignement de base).
- L'objectif est d'acquérir les socles de compétences de base définies par décret et d'obtenir le CEID.
- Un horaire spécial de remédiations (matières, méthode, estime de soi...) est organisé pour les élèves qui éprouvent des difficultés (1^{er} PIA).
- Le premier degré doit être accompli en deux années au minimum (1C puis 2C) et trois au maximum.
- Une année supplémentaire peut donc être nécessaire (2S) au cours de laquelle des cours d'activités complémentaires sont remplacés par des cours de renforcement dans les cours généraux.

Le premier degré différencié

- Il est proposé à tous les élèves n'ayant pas obtenu le CEB (certificat d'enseignement de base) et seulement eux. L'objectif est d'obtenir ce CEB.
- La langue néerlandaise n'est pas proposée.
- Une année supplémentaire peut être nécessaire (2 Diff).
- Lorsque l'élève obtient le CEB, il peut regagner le premier degré commun (1 Co).

Le plus petit nombre d'élèves par classe favorise les apprentissages. Les professeurs peuvent y donner un enseignement adapté, individualisé.

Travail sur ordinateur, activités manuelles, jeux... permettent de se relancer et de reprendre goût à l'école.

Rôles des titulaires ?

Les professeurs travaillent en équipe. Dans chaque classe deux titulaires sont les professeurs référents : ils seront particulièrement attentifs au suivi pédagogique.

Ils sont les interlocuteurs privilégiés des parents ; ils sont informés des aspects pédagogiques ou des aspects qui ont trait à l'ambiance de la classe.

C'est à eux que les élèves confient toutes leurs difficultés. Si vous avez besoin de les contacter vous pouvez communiquer avec eux via la plateforme Smartschool.

Ce sont eux aussi qui contrôlent les journaux de classe des élèves, un des outils de communication entre parents et école. Vous pouvez y lire ce que l'élève a fait et doit faire pour l'école.

Quel est l'horaire des cours ?

Le premier cours débute à 8h30 mais chaque élève doit être sur la cour de récréation à 8h25 afin de prendre son rang.

Les périodes de cours durent 50 minutes.

Deux récréations de 10 minutes (l'une le matin de 10h10 à 10h20, l'autre l'après-midi de 14h40 à 14h50) sont prévues. Elles se font sur la cour du premier degré de manière à éviter les contacts avec les élèves des années supérieures.

Les cours s'arrêtent le matin à midi (arrêt d'une heure de 12h00 à 12h55), et l'après-midi soit à 15h40, soit à 16h30 pour les élèves convoqués au(x) rattrapage(s) et pour les plus grands.

Une étude d'attente est prévue tous les jours (sauf le mercredi) jusqu'à 17h00.

Seuls les élèves qui sont domiciliés à Ciney (ville) et qui retournent manger à la maison peuvent quitter l'école sur l'heure de midi.

Qu'est-ce que l'immersion ?

L'immersion en néerlandais à l'Institut Saint-Joseph est une possibilité offerte depuis 2004 pour les élèves de relever un défi : cela nécessite beaucoup de travail et donc une solide motivation personnelle. L'objectif de l'immersion est d'apprendre les compétences de certains cours dans la langue cible : sciences et étude du milieu au premier degré, géographie et histoire à partir du deuxième degré. Les cours sont essentiellement donnés par des professeurs « native speakers ». Quant au cours de néerlandais, il est dispensé par les professeurs de néerlandais du degré inférieur. Au total, les élèves du premier degré ont 12 heures de pratique de la langue néerlandaise par semaine. Les élèves des deuxième et troisième degrés, quant à eux, ils ont 8 heures de cours par semaine.

En cas de difficultés observées par l'élève, les parents ou les professeurs, un éventuel arrêt de l'immersion est étudié par le conseil de classe (dans la mesure où le nombre d'élèves inscrits dans les groupes de cours non immersion nous le permet), la direction avec les parents et l'élève. L'avis est aussi demandé aux professeurs d'immersion. Les élèves d'immersion sont répartis de manière à pouvoir, en cas de difficultés, abandonner l'immersion sans quitter leur classe.

Que veut dire le projet « Anglais : intelligences multiples » ?

Cette approche des langues fait suite à des projets européens qui avaient mis en partenariat des professeurs du Liechtenstein, d'Autriche, de Pologne, de Hongrie, de Suède, de Catalogne, de Malte, d'Italie... et de Belgique. Depuis de nombreuses années, il existe des formations basées sur le management de la classe, les Intelligences Multiples, les Styles d'apprentissage, le Mind-Mapping et autres techniques faisant appel aux différentes capacités du cerveau.

L'Institut Saint-Joseph est la première école en Belgique à avoir osé se lancer dans l'expérience afin d'optimiser les résultats des élèves et de vivre le métier d'enseignant « avec bonheur ».

L'Institut Saint-Joseph a reçu le prix de l'innovation pédagogique (Label Européen des Langues) des mains du président de la commission européenne en 2013.

Quelles sont les possibilités de contact avec les parents ?

Les parents peuvent rencontrer les professeurs quatre fois par an (soit au moment des bulletins ou des cartes intermédiaires), mais également sur rendez-vous. De plus, à chaque classe est attribué(e) un éducateur(trice) référent(e) qui assure le suivi tout au long de l'année.

De quel équipement disposez-vous ?

Outre le parc de 8 ha dans lequel sont dispersés les bâtiments abritant les différentes années, nous disposons :

- de plusieurs salles d'ordinateurs multimédia,
- de nombreux laboratoires de sciences, de salles de dessin (DAO) ...
- d'un hall omnisports, d'un gymnase, d'une salle aux engins, d'une salle de musculation, d'un praticable pour la danse,
- d'une bibliothèque accessible pour tout élève du D1 qui en fait le demande au secrétariat (Béjart),
- d'ateliers et laboratoires disposant de matériels performants, d'une machine à commande numérique, d'automates... à utiliser dans le cadre des cours de soudure, chauffage, automation, électricité, froid industriel ...
- un Centre de Technologies Avancées (CTA)



Avez-vous un règlement d'ordre intérieur (R.O.I) ?

Oui, nous avons des règles de vie auxquelles les parents et l'élève souscrivent en septembre en s'inscrivant. Dans une école, on apprend à s'adapter à la vie en société. Nous sommes très sensibles à l'éducation des jeunes dont nous avons la charge.

La notion de respect est le cœur du règlement d'ordre intérieur

Les élèves ne peuvent sortir de l'école avant la fin des cours. Seuls les Cinaciens peuvent retourner dîner à la maison après accord des parents.

L'école est un lieu non-fumeur.

L'usage du GSM (pas la possession) est interdit au 1^{er} degré (**Le GSM doit être désactivé**).

Un exemplaire du règlement d'ordre intérieur (ROI) peut être obtenu sur simple demande auprès de la direction de l'école ou dans l'intradesk de la plateforme Smartschool.

Les sanctions sont signalées aux parents via le journal de classe, la plateforme SmartSchool, un courrier, un appel téléphonique de l'éducateur référent, une rencontre selon leur gravité avec l'éducateur référent.

Avez-vous un règlement des études ?

Oui, il prévoit le système général d'évaluation utilisé, les supports d'évaluation, le système de notation appliqué. Il précise les attitudes et comportements attendus de l'élève pour un travail scolaire de qualité. Il renseigne les parents sur le conseil de classe (mission, compétences). Il explique enfin les différents types d'attestations accordées. Un exemplaire peut être obtenu sur simple demande auprès de la direction de l'école.

Peut-on prendre un repas de midi à l'école ?



Oui, les élèves du 1^o degré ne sont d'ailleurs pas autorisés à quitter l'école.

Deux réfectoires de ± 400 places permettent de les accueillir.

S'ils ne consomment pas un lunch apporté du domicile, ils peuvent y acheter du potage, des crudités, un sandwich, ou un repas type "petite restauration" (pâtes, wrap, panini...).



Comment accéder à l'école ?

Transports scolaires SNCB - TEC	
SNCB : Ligne Namur-Luxembourg	
TEC	
13	Ciney - Ohey - Andenne
43	Dinant - Ciney - MontGauthier
47	Ciney - Conneux - Custinne
48	Ciney - Sinsin - Bonsin
126A	Huy - Ciney
128A	Ciney - Spontin - Yvoir
430	Dinant - Thynes - Ciney
66	Namur - Gesves - Ciney

Pour une description complète des parcours et arrêts, les horaires officiels peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande au centre d'Information Téléphonique du TEC Namur-Luxembourg, au 081/720840 ou en consultant le site : www.infotec.be

NB : L'école dispose de quelques fardes d'information TEC pour les inscriptions.

Les grilles horaires

En première année

Formation commune : 28 heures (32 heures en 1^{re} Différenciée)

Cours	1 Commune	1 Différenciée
Langue moderne Anglais ou Néerlandais	4	2
Education physique	3	3
Français	6	8
Mathématique	4	5
Religion catholique	2	2
Sciences *	3	2
Etude du milieu*	4	2
Technologie	1	
Education Artistique Chant	1	1
Education Artistique Dessin		3
Electricité	-	2
Mécanique	-	2

En 1Co : + 4 h d'activités complémentaires

- 1h de latin
- 1h de dessin technique
- 1h d'initiation à la vie économique et sociale
- 1h Travaux Dirigés en mathématique

Lorsqu'un élève rencontre de grandes difficultés d'apprentissage, il peut se voir attribuer un PIA (plan individualisé d'apprentissage) permettant une modification temporaire de la grille-horaire de l'élève au profit d'activités de soutien. Cet ajustement se fait au cas par cas, selon le profil de l'élève concerné et en accord avec les parents.

* En immersion, les cours de sciences, étude du milieu et langue I sont donnés en néerlandais.

En deuxième année

Formation commune : 28h

Cours	2 Co ou 2 PIA	2S (3 ^e année du degré)	2 Différenciée
Langue moderne* Anglais ou Néerlandais	4	4	2
Education physique	3	3	3
Sciences *	3	3	2
Etude du milieu*	4	4	2
Français	5	5	8
Mathématique	5	5	5
Religion catholique	2	2	2
Technologie	1	1	
Education Artistique Dessin	1	1	3
Travail accompagné	-		
Electricité	-		2
Mécanique	-		2
Dessin technique	-		
Chant	-		1

Pour les 2Co et 2S, + 4 h d'activités complémentaires ou 2h d'activités complémentaires et 2h de soutien

En 2Co : Il faut choisir entre 4 « menus » qui n'engagent pas pour le choix dans l'année suivante (3^e)

- 2h d'électricité + 2h de mécanique
- 2h de latin + 2h de culture antique
- 2h de socio-économie + 1h d'art + 1h de français
- 2h sciences + 1h d'informatique + 1h de dessin artistique

En 2S : + 2h d'AC (Électricité ou Latin ou Socio-économie ou Sciences)
+ 2h de soutien (Math-Langue)

La 2Co « PIA » : pour les élèves de 2Co ayant rencontré des difficultés l'année précédente, nous proposons une grille horaire adaptée, qui leur permettra d'acquérir toutes les compétences nécessaires pour l'obtention du CE1D. Ils suivent les cours de 2^e année qui sont complétées par deux heures d'accompagnement et de soutien à l'élève et deux heures de remédiation en mathématique et en langue. Ces 4 heures remplacent les 4 heures d'activité au choix de l'élève.

* En immersion, les cours de sciences, étude du milieu et langue I sont donnés en néerlandais.

Des heures de coenseignement sont prévues en français, langues, mathématiques en 2 Co.

A l'issue du premier degré, les élèves ont le choix entre de nombreuses options dans

- l'enseignement général de transition,
- l'enseignement technique de transition,
- l'enseignement technique de qualification,
- l'enseignement professionnel,
- l'enseignement professionnel en alternance.

Les occasions de nous rencontrer pour découvrir l'école

Journées « Portes ouvertes » de l'école technique : à déterminer en fonction des mesures sanitaires.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Internat

Sur demande, nous vous communiquerons les coordonnées des internats partenaires.